



ASSOCIATION FRANCAISE DES BOUVIERS SUISSES

Affiliée à la Société Centrale Canine

Siège Sociale : Route de Villenave 40370 RION DES LANDES



1^{er} EXPOSITION REGIONALE D'ELEVAGE

en NOUVELLE AQUITAINE

Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes

AU CHÂTEAU DU ROC

route de Leymonie - 24100 CREYSSE

les 14 et 15 juillet 2017

APPENZELL - BERNOIS - ENTLEBUCH-GRAND BOUVIER

RENSEIGNEMENTS :

M. Olivier SOLACROUP
tél : 06 21 74 76 95
o.solacroup@wanadoo.fr

Vous pouvez télécharger la feuille d'engagement
sur internet : cedia.fr ou afbs-asso.com
Engagement internet (sauf Test de caractère) :
www.cedia.fr - paiement sécurisé

Engagement papier à renvoyer à :

M. Olivier SOLACROUP
St Christophe Sud
24100 BERGERAC

DATE LIMITE DE RECEPTION DES ENGAGEMENTS PAPIERS : 20 JUIN 2017

VENDREDI 14 JUILLET

09h30 - 18h00 : Tests de Caractère (limité à 40 chiens)
Restauration sur place - buvette
19h00 : Apéro offert par le club (punch) «ambiance musical»
20h00 : Dîner **sur réservation** sur place



**CLÔTURE IRREVOCABLE
DES ENGAGEMENTS :**

sur CÉDIA : 2 JUILLET 2017

SAMEDI 15 JUILLET

8h00 : Ouverture de l'Exposition
Accueil des participants - Contrôle sanitaire
9h00 : Début des jugements
12h30 : Déjeuner **sur réservation**
14h30 : Concours jeunes présentateurs
15h00 : **Ring d'Honneur** : - Lots d'Elevage * - Lots Reproducteurs *
- Meilleurs de chaque classe
- Meilleurs de race
- Meilleurs de l'Exposition

*inscription sur place le matin

JURY :
Mâles :
M. VASCO POCAS Joao
(Portugal)
Femelles :
Mlle GALCERAN Françoise

RECOMPENSES

aux : - QUATRE PREMIERS DE CHAQUE CLASSE -
- QUATRE PREMIERS BABY et PUPPY et à tous les VETERANS
- MEILLEUR LOT D'ELEVAGE et LOT REPRODUCTEUR
TROPHEE AU MEILLEUR DE L'EXPOSITION



**SOUVENIR
A CHAQUE EXPOSANT**

Les résultats de notre Régionale d'Elevage seront comptabilisés pour la cotation officielle des géniteurs mise en place par notre Association et la Société Centrale Canine. Les grilles de cotation figureront dans le catalogue de l'Exposition et dans les revues de l'AFBS. N'oubliez pas que les mentions «1^{er} Choix» (2 points), «Sélectionné» (3 points), «Recommandé» (4 points) et «Elite» (6 points) ne sont attribuées qu'à des sujets reconnus «APTE» au Test de Caractère.

La présentation de votre chien au Test de Caractère ne nécessite aucune préparation particulière.
Alors engagez-le.

AFFICHAGE - Les exposants sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage, les principales récompenses obtenues par l'élevage, l'annonce de portées à vendre. L'introduction de chiots dans l'exposition et rigoureusement interdite.

Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

TOILETTAGE - Les chiens doivent arriver toilettés lors de l'exposition : ne seront plus tolérés que les «coups de brosse de finition». L'usage de la laque et de tout produit de maquillage permettant de modifier la texture naturelle ou la couleur naturelle du poil est strictement interdit dans l'enceinte de l'exposition.

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition, pour des raisons majeures, indépendantes des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGES - Les chiens doivent être la propriété de l'exposant. Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- b) les engagements «au poteau» le jour de l'exposition ; seuls les lots d'Elevage et la classe Reproducteur seront autorisés.
- c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition.

Lorsque le chien est engagé dans une classe dite individuelle, il sera perçu un droit d'engagement.

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à l'association, même si l'exposant ne peut présenter son chien.

Il sera envoyé un accusé de réception qui devra être présenté au secrétariat.

Service vétérinaire : Le Service Vétérinaire sera assuré par un docteur vétérinaire qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition : des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau, des chiens aveugles ou estropiés, des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations, des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnés de leurs petits, ainsi que des chiennes en chaleur, des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel.

PARTICIPATION AUX FRAIS : Les tarifs en vigueur sont ceux inscrits sur la feuille d'engagement.

RECLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-là sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 80 € qui restera acquise à l'AFBS si, après examen, elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés immédiatement et sans appel par les membres du comité de l'AFBS dans le cadre général des textes de la S.C.C.

SANCTIONS : Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la S.C.C. avec extension possible aux manifestations organisés par ses associations affiliées :

- a) les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration;
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la S.C.C.
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

MENU DU VENDREDI SOIR

Salade de gésiers

~

Confit de canard & ses pommes de terre persillées

~

Tiramisu maison aux fraises du Périgord

~

Café

BUFFET FROID À 15€

Salade d'endives au roquefort & croutons -

Assortiment de charcuteries -

Salade de pommes de terre, thon, mayonnaise & oignons

~

Rôti de porc & salade verte

~

Tarte aux pommes - Café

Menu enfant : 12 €

Repas végétarien sur demande - Envoyez un mail à M. Solacroup : o.solacroup@wanadoo.fr

INFORMATIONS UTILES :

Quelques hôtels acceptant les chiens à moins de 10 kms :

- CAMPANILE
- IBIS BUDGET
- EUROP'HÔTEL
- HÔTEL SPA DU COMMERCE

Plus de détails et réservation sur [booking.com](https://www.booking.com)

Le site n'accepte pas les chiens dans les chambres.

Pour plus de renseignements et tarifs, contactez le gérant,

M. LEBACQ au 06.37.42.44.35

Les tentes et les Camping-cars sont acceptés sur le site sinon il y a aussi une aire de stationnement pour les camping-cars avec commodités à 6 kms (Saint Germain et Mons)

Suivez notre actualité sur notre page Facebook
«1ère RE Nouvelle Aquitaine des Bouviers Suisses 2017»

facebook

FEUILLE D'ENGAGEMENT REGIONALE D'ELEVAGE DE L' A.F.B.S.

RESERVE A L'ASSOCIATION

du 14 et 15 juillet 2017 à CREYSSE (24)

(une feuille par chien - photocopies acceptées) à expédier à : **M. Olivier SOLACROUP - St Christophe Sud - 24100 BERGERAC**

NOM DU CHIEN + AFFIXE :

RACE : N° Identification :

Sexe : N° LOF : Né(e) le :

Nom du père :

Nom de la mère :

Nom de producteur :

Nom du propriétaire :

Les exposants qui engagent leur chien au Test de Caractère doivent engager sur papier et non par internet et doivent faire un règlement global :
TC + Exposition.
Les TC sont limités à 40 chiens.

N° Adhérent 2017 :
joindre copie de la carte d'adhérent

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Mail :

CLASSES D'ENGAGEMENT :

Intermédiaire (15-24 mois) : Ouverte (min.15mois) : Jeune (9-18 mois) : Champion (min. 15 mois) :
Puppy (6-9 mois) : Baby (3-6 mois) : Vétéran (+ 8 ans) : Vénéral (+10 ans) : * joindre justificatif SCC ou FCI

TEST CARACTÈRE (15 mois min.) : CONFIRMATION (15 mois min.) :

CLÔTURE IRREVOCABLE DE RECEPTION DES ENGAGEMENTS PAPIERS :

20 JUIN 2017

CLÔTURE IRREVOCABLE DES ENGAGEMENTS :

sur CÉDIA : 2 JUILLET 2017

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION	Tarifs jusqu'au 20/6	Tarifs du 20/6 au 2/7	Sommes
1 ^{er} CHIEN (catalogue compris)	38 €	45 €	
2 ^{ème} CHIEN	31 €	38 €	
3 ^{ème} CHIEN et 4 ^{ème} CHIEN	23 €	30 €	
5 ^{ème} CHIEN et suivant	18 €	20 €	
- Puppie * - Babie *	28 €	35 €	
- Vétéran, Vénéral **	Gratuit		
Test de Caractère	17 € - non adhérent 20 € -		
Diner AFBS vendredi soir	24 € x		
Buffet Froid samedi midi	15 € x		
Menu enfant	12 € x		
Adhérent AFBS réduction par chien engagé	5 € x		
	TOTAL		

* ne peuvent compter comme 1^{er} chien dans le cas de plusieurs inscriptions

** Vétéran et vénérables : si vous engagez seulement dans ces classes envoyez vos inscriptions uniquement par courrier

Aucun engagement ne sera remboursé.

JOINDRE OBLIGATOIREMENT A VOTRE DEMANDE D'ENGAGEMENT

- La photocopie du Certificat Antirabique ou du Passeport pour les chiens venant de l'Etranger
- une enveloppe timbrée libellée à votre nom et adresse
- votre règlement par chèque à l'ordre de l'AFBS

ATTESTATION

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.

J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C. Je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 16h30.

Fait à _____ le _____
signature :



AU CHÂTEAU DU ROC CREYSSE

DANS QUELLE CLASSE ENGAGER VOTRE CHIEN

CLASSE INTERMEDIAIRE : Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition

CLASSE OUVERTE : Pour les chiens âgés de 15 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition

CLASSE BABY 3 à 6 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement.

CLASSE PUPPY 6 à 9 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien par ordre décroissant Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant.

Elle ne donne pas lieu à classement.

CLASSE JEUNE :

Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent.

CLASSE CHAMPION :

Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI - et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation. (Photocopie du diplôme à joindre à la feuille d'engagement)

CLASSE VETERAN - Possible à partir de 8 ans. Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement.

CLASSE VENERABLE - Possible à partir de 10 ans. Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement.

CLASSE NE CONCOURANT PAS :

Pour les chiens titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

Sont considérées comme classes individuelles les classes : intermédiaire, ouverte, travail, champion, jeune et vétérân.

CLASSE LOT D'AFFIXE OU LOT D'ELEVAGE :

Classe pouvant être constituée sur place.

Pour au minimum 3 chiens de même race et variété (maximum 5), sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait sur le ring d'honneur.

CLASSE LOT DE REPRODUCTEUR :

Classe pouvant être constituée sur place

Pour un sujet mâle ou femelle accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au premier degré, issus d'un minimum de 2 portées pour les femelles et avec 2 lices différentes pour les mâles.

Les chiens composant le lot doivent être engagés dans une classe individuelle.

A l'exception des lots d'élevage et des lots de reproducteurs, qui peuvent être constitués sur place, vous ne pouvez engager votre chien que dans une seule classe.

TRES IMPORTANT

Se munir du passeport ou du Certificat de vaccination antirabique et de la carte d'identification pour les chiens provenant de l'Étranger.